

Série des modules optionnels

- ANI 1101 ACCUEIL ET INTÉGRATION DE JEUNES HANDICAPÉS**
- ANI 1102 Coéducation enfants
ANI 1103 Coéducation adolescents
ANI 1104 Jeunes en difficulté
ANI 2001 Dynamique des groupes
ANI 1105 Éduquer aujourd'hui
ANI 2006 Agent de développement spirituel
ANI 1107 Grands jeux
- SOC 1201 Symboles et traditions
SOC 1202 Scoutisme international
SOC 1203 Scoutisme et environnement
SOC 1204 Scoutisme et parents
- GES 2010 Gestion d'un district scout
GES 2042 Gestion des ressources adultes 2
GES 2044 Gestion financière 2
GES 1302 Organisation d'un rassemblement
GES 1303 Règlement des conflits d'adultes
GES 1304 Matériel et équipement
GES 1305 Reconnaissance des bénévoles
GES 1306 La planification dans le scoutisme
- TEC 1401 Camping d'été
TEC 1402 Camping d'hiver
TEC 1403 Publicité
TEC 1404 Expression et feux de camp
TEC 1405 Secourisme
TEC 1406 Orientation (carte et boussole)
TEC 1407 Radio amateur et JSLO
TEC 1408 Publier un périodique scout
TEC 1409 Nature: flore et faune
TEC 1410 Scoutisme d'hiver
TEC 1411 Parler en public
TEC 1412 Scoutisme marin



ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

FORMATION MODULAIRE

Accueil et intégration de jeunes handicapés

ANI 1101

**Deuxième édition
Juin 2000**

Objectifs du module ACCUEIL ET INTÉGRATION DE JEUNES HANDICAPÉS

Objectif général

Connaître l'orientation du scoutisme mondial en matière de scoutisme avec des personnes ayant une déficience et pouvoir mettre en œuvre un processus d'intégration de jeunes ayant une déficience dans une unité scoute.

Objectifs particuliers

1. Savoir pourquoi l'intégration des personnes ayant une déficience est une mission importante du scoutisme.
2. Savoir ce que signifie l'expression «scoutisme avec des personnes ayant une déficience».
3. Connaître les possibilités d'intervention pour faire du scoutisme avec des jeunes ayant une déficience.
4. Connaître la signification de l'intégration d'un jeune ayant une déficience dans le scoutisme.
5. Connaître le processus d'intégration de jeunes ayant une déficience dans une unité scoute et pouvoir mettre en œuvre chacune des étapes de ce processus.
6. Connaître au moins un type de déficience, ses caractéristiques chez les jeunes, les facteurs dont il faut tenir compte dans un processus d'intégration, les possibilités de réussite de l'intégration et quelques ressources conseil disponibles.
7. Être en mesure d'accompagner un jeune ayant une déficience dans le processus d'intégration.

Avertissement

Les documents de l'Association des Scouts du Canada sur la formation modulaire sont destinés à la *formation* des adultes de l'Association. Bien qu'ils fassent référence à des politiques et à des règlements officiels de l'Organisation mondiale du Mouvement scout et de l'Association des Scouts du Canada, ils ne remplacent pas ces politiques et règlements officiels et ne sauraient être interprétés comme tels.

Sommaire

Matière	3
1. Intégrer les jeunes ayant une déficience: une mission importante du scoutisme	3
2. Aperçu historique	4
3. Aperçu statistique	5
4. Le scoutisme avec les jeunes ayant une déficience ...	6
5. Terminologie	6
6. La signification de l'intégration	8
7. Le processus d'intégration d'un jeune ayant une déficience dans une unité scoute	11
8. Notes sur quelques déficiences particulières	21
Pédagogie	26
Sources et ressources	27
ÉVALUATION FORMATIVE ..	29

Note. Pour alléger le texte et faciliter la lecture, le genre masculin désignant des personnes inclut les genres féminin et masculin.

Ce module de formation scoute a été conçu à l'usage des adultes de l'Association des Scouts du Canada engagés dans un processus de formation structuré. Il peut être reproduit à des fins de formation ou de documentation pourvu que la source soit mentionnée.

©2000, Association des Scouts du Canada

Contenu du module ACCUEIL ET INTÉGRATION DE JEUNES HANDICAPÉS

MATIÈRE

1. Intégrer les jeunes ayant une déficience¹: une mission importante du scoutisme

Pour saisir l'importance de l'intégration des jeunes ayant une déficience dans le scoutisme, voici trois messages communiqués par l'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS) à toutes les associations scoutistes².

1° Le scoutisme avec les jeunes ayant une déficience est un élément important de la méthode éducative du Mouvement.

Le scoutisme vise au développement physique, intellectuel, social et spirituel des jeunes afin qu'ils puissent prendre place en tant qu'individus au sein de leur communauté. Il parvient à ce développement en stimulant l'autoéducation progressive dans le cadre d'un programme actif entrepris par de petits groupes avec l'aide d'adultes qui les conseillent.

Le scoutisme avec les jeunes ayant une déficience utilise exactement les mêmes méthodes pour atteindre le même but, et s'il est mis en œuvre dans une perspective d'intégration, il réunit des jeunes sans distinction de capacité de telle sorte qu'il enrichisse leur vie et améliore la qualité du programme scout.

¹ L'expression «ayant une déficience» est utilisée tout au long du texte de ce module au lieu du terme «handicapés». L'explication de ce choix terminologique est donnée à la page 7. Toutefois, nous avons conservé le terme «handicapés» dans le titre même du module, car c'est le terme utilisé le plus couramment pour désigner les personnes «ayant une déficience».

² Extrait de *Savoir agir, Informations sur la santé et le handicap*, Service des programmes, Bureau mondial du scoutisme, n° 1, septembre 1988.

2° Chaque organisation scout nationale est encouragée à œuvrer pour un scoutisme intégré.

Le scoutisme peut être accessible à davantage de jeunes par la promotion de l'intégration, qui est de toute façon un des buts du Mouvement.

L'intégration peut être envisagée comme moyen de réunir des personnes avec des capacités différentes afin qu'elles puissent s'enrichir mutuellement.

L'intégration signifie accepter et estimer les différentes forces de chaque personne, et apprécier leur caractère unique ainsi que le riche potentiel de la contribution de chacun.

3° Tous les responsables du Mouvement ont la responsabilité de promouvoir le scoutisme avec les jeunes ayant une déficience.

Le scoutisme offre aux adultes la possibilité de se développer personnellement à travers l'acquisition de responsabilités et d'aptitudes dans la satisfaction des besoins des jeunes. Les adultes ne travaillent pas tous avec des personnes ayant une déficience mais chaque adulte au sein du scoutisme peut prendre conscience des besoins de ces jeunes et être formé pour s'occuper des jeunes ayant des limitations fonctionnelles qu'il rencontrera dans le scoutisme et dans la société.

Le scoutisme avec les jeunes ayant une déficience ne doit pas être simplement la préoccupation de quelques responsables spécialisés. De nombreuses personnes travaillant avec ces jeunes possèdent des aptitudes spéciales, mais l'engagement de la majorité des responsables doit éviter une attitude genre «ghetto» envers l'incapacité.

2. Aperçu historique

C'est peu après sa création, en 1907, que le scoutisme a commencé à se préoccuper du sort des personnes ayant une déficience. Au début du siècle, ces personnes étaient mises à l'écart et, sous prétexte d'assurer leur survie, on en venait tout simplement à les exclure et à leur refuser le droit de vivre pleinement.

Soucieux d'aider les plus faibles et de rendre service, le scoutisme en vint très vite à organiser des activités spécialement adaptées dans les hôpitaux et les institutions spécialisées. Mais en général, les associations scoutistes considéraient les personnes ayant une déficience comme des cas à part, des gens auxquels il fallait vraiment proposer un programme spécial. Pendant des années, ce service fut appelé *scoutisme d'extension*.

L'intégration signifie accepter et estimer les différentes forces de chaque personne, et apprécier leur caractère unique ainsi que le riche potentiel de la contribution de chacun.

Le scoutisme avec les jeunes ayant une déficience ne doit pas être simplement la préoccupation de quelques responsables spécialisés.

Le scoutisme d'extension était un scoutisme pour et non avec les personnes ayant une déficience.

Le scoutisme d'extension était un scoutisme pour et non avec les personnes ayant une déficience. Et il s'agissait plutôt d'activités de service que d'activités partagées par des personnes ayant une déficience et des personnes sans déficience.

Dans plusieurs pays, dont le Canada, l'attitude de la société envers les personnes ayant une déficience a beaucoup évolué et le scoutisme a suivi cette évolution. Puisque l'on admet désormais que les personnes ayant des incapacités ne sont pas condamnées à passer toute leur vie dans des institutions, cela implique qu'elles soient reconnues et intégrées dans la société, et qu'elles puissent participer à la vie de leur communauté. Or, c'est maintenant ce but que s'efforce d'atteindre le scoutisme mondial.

3. Aperçu statistique des personnes ayant une déficience au Canada

Source: Statistiques Canada, 1991

Sept pour cent des enfants canadiens vivent avec une déficience.

Population totale vivant avec une déficience	4,3 millions (16 % de la population canadienne)
Jeunes de 0 à 14 ans vivant avec une déficience	389 400 (7 % des enfants)
Jeunes de 0 à 14 ans vivant avec une déficience légère	348 300
Jeunes de 0 à 14 ans vivant avec une déficience moyenne	29 600
Jeunes de 0 à 14 ans vivant avec une déficience sévère	11 500
Jeunes de 0 à 14 ans* vivant avec des déficiences physiques diverses	228 170 (environ)
Jeunes de 0 à 14 ans* vivant avec une déficience auditive	50 550
Jeunes de 0 à 14 ans* vivant avec une déficience visuelle	30 240
Jeunes de 0 à 14 ans* vivant avec une déficience intellectuelle	38 230
Jeunes de 0 à 14* ans atteints d'une maladie mentale	42 110
Jeunes de 0 à 14 ans* souffrant d'une difficulté d'élocution	78 235
Jeunes de 0 à 14 ans* atteint de paralysie cérébrale	12 905
Jeunes de 0 à 14 ans* souffrant d'épilepsie	13 135
<i>* résidant en milieu familial</i>	

4. Le scoutisme avec les jeunes ayant une déficience

On ne parle plus de scoutisme d'extension aujourd'hui mais de *scoutisme avec les personnes ayant une déficience*, ce qui favorise leur intégration. *Scoutisme avec les personnes ayant une déficience* rappelle ainsi et souligne que le scoutisme est vraiment ouvert à tous et à toutes.

Certaines personnes ayant des incapacités sévères peuvent poser de très gros problèmes d'intégration, mais le scoutisme a toujours su faire preuve d'innovation pour permettre à ces personnes de participer au scoutisme dans la mesure de leurs moyens.

Le scoutisme avec les jeunes ayant une déficience est un moyen de rapprocher ceux-ci avec les jeunes sans déficience. Il offre des possibilités de contacts plus étroits, donc de favoriser une meilleure compréhension mutuelle, notamment par des activités en commun comme des camps, des sorties, des jeux ou même des services communautaires.

Le scoutisme avec les jeunes ayant une déficience est toutefois un défi de taille. Bien des adultes présentent toutes sortes d'objections ou n'y croient simplement pas. Néanmoins, on peut espérer que d'ici quelques années, l'expression *scoutisme avec les jeunes ayant une déficience* n'aura plus rien de spécial ni de déroutant, car il n'y aura alors qu'un seul scoutisme: le scoutisme pour tous et toutes.

5. Terminologie

Un vocabulaire approprié permet de créer une attitude positive. Une attitude négative peut être l'une des barrières les plus difficiles que doivent surmonter les personnes ayant une déficience. Celles-ci considèrent certains mots ou expressions comme négatifs ou peu flatteurs.

Depuis que l'intégration est devenue la voie à suivre pour la majorité des personnes qui ont une déficience, il y a eu une nette amélioration du langage utilisé par le public. Des mots démodés ont été remplacés par des termes plus descriptifs et plus spécifiques. Il n'y a cependant pas de consensus sur les mots à utiliser. Il semble que le «mot juste» ne cesse de changer. C'est un sujet délicat, s'il en est un.

On peut cependant appliquer les suggestions suivantes dans la plupart des contextes:

- Utilisez le mot «personne» (ou jeune, enfant, scout, etc.) avant d'employer l'adjectif qui fait référence à la déficience de la personne. Ce langage tient compte du fait que cet indi-

Le scoutisme a toujours su faire preuve d'innovation pour permettre aux personnes ayant une déficience de participer au scoutisme dans la mesure de leurs moyens.

Il n'y a qu'un seul scoutisme: le scoutisme pour tous et toutes.

Une bonne compréhension des termes permet de mieux saisir les problèmes multiples et complexes qui se rattachent au monde des personnes ayant une déficience.

Certaines attitudes peuvent «handicaper» une personne qui a une déficience.

vidu est une personne avant tout et rend plus humain le contexte de ce que vous allez dire.

- Si vous êtes dans le doute, soyez attentif à la façon dont la personne ayant une déficience fait référence à elle-même. Dans certaines situations, il peut être approprié de le demander à la personne, mais cela dépend de son ouverture, du contexte de la conversation, etc.

Déficience, incapacité ou handicap ?

L'utilisation des mots «déficience», «incapacité» et «handicap» prête à beaucoup de confusion. Voyons leur signification d'un peu plus près.

L'Organisation mondiale du Mouvement scout a adopté trois définitions de base à partir desquelles les programmes peuvent être élaborés. Une bonne compréhension des termes permet de mieux saisir les problèmes multiples et complexes qui se rattachent au monde des personnes ayant une déficience.

Déficience: lésion, maladie, perte ou malformation d'une partie du corps. Une déficience, c'est la perte d'une aptitude ou d'une fonction parce qu'une partie du corps est défectueuse ou absente.

Incapacité: manque d'aptitude à exercer une fonction ou une activité que la plupart des gens peuvent exercer. L'incapacité résulte d'une ou de plusieurs déficience qui entraînent une réduction des activités normales. Par exemple, la difficulté de voir, de marcher, d'entendre, de penser, de parler ou d'exercer certaines tâches ou activités.

Handicap: possibilités réduites de pouvoir mener une vie normale pour la personne atteinte d'une incapacité. Une incapacité devient un handicap lorsque le comportement de la société ou les obstacles matériels empêchent la personne de mener une vie normale. Un garçon en fauteuil roulant devient handicapé quand des escaliers l'empêchent d'accéder à un bâtiment; une personne sourde devient handicapée dans une rencontre de groupe si plus d'une personne parlent en même temps, car la lecture labiale (sur les lèvres) est alors impossible.

Certaines attitudes peuvent «handicaper» une personne qui a une déficience. Par exemple, une personne atteinte d'épilepsie ne pourra peut-être pas être admise dans une équipe sportive si l'entraîneur craint la réaction des autres joueurs advenant une crise. Dans cette situation, une simple explication de ce qu'est l'épilepsie et de l'aide à apporter en cas de crise (*avant* que cela ne se produise) peut suffire à éloigner la peur et ainsi éliminer des attitudes «handicapantes». La pitié est une autre exemple d'une attitude handicapante pour les personnes ayant une déficience.

FORMATION MODULAIRE

Les définitions présentées précédemment ont été formulées en supposant que le handicap est l'aboutissement d'un processus. Celui-ci commence avec les multiples causes des déficiences. Si ces dernières ne sont pas traitées correctement, elles deviennent des incapacités qui peuvent entraîner des handicaps. On peut cependant contrôler ce processus ou en atténuer les effets.

Trois types d'intervention du scoutisme

Le scoutisme peut effectuer trois types d'intervention qui se rapportent à ces définitions et à ce processus.

Prévention: le scoutisme peut empêcher l'apparition de déficiences (accidents, maladies, etc.) par l'éducation à la santé, par la sécurité dans les activités et par des initiatives communautaires qui améliorent la qualité de vie.

Réhabilitation: le scoutisme peut contribuer à réduire la quantité d'incapacités provenant de déficiences permanentes; les scouts peuvent par exemple participer à des initiatives de groupes ou d'organismes spécialisés qui se consacrent à la réhabilitation, ils peuvent construire ou réparer du matériel simple nécessaire à la réhabilitation.

Intégration: le scoutisme peut empêcher des incapacités de devenir des handicaps et ainsi permettre aux jeunes ayant une déficience de participer pleinement à la vie. C'est à ce type d'intervention que ce module est principalement consacré.

6. La signification de l'intégration

L'intégration devient une réalité quand une personne ayant des incapacités peut parvenir au degré de participation auquel elle aspire dans la vie en société. C'est le troisième stade d'intervention dans le processus déficience — incapacité — handicap.

Intégration ne veut pas dire «mélange» de personnes ayant une déficience avec des personnes sans déficience. C'est une question de changement, de transformation des attitudes sociales et des pratiques qui excluent les personnes ayant une déficience en faisant de celles-ci des personnes handicapés.

C'est en concentrant les efforts sur la réhabilitation que l'on peut réussir l'intégration. En d'autres termes, il est indispensable d'assurer une formation et une préparation adéquates, d'offrir de véritables chances, de réduire et d'éliminer les barrières sociales, légales, architecturales, etc.

L'intégration a deux dimensions, l'une physique ou fonctionnelle, l'autre sociale.

Le scoutisme peut empêcher l'apparition de déficiences, contribuer à réduire la quantité d'incapacités provenant de déficiences et empêcher des incapacités de devenir des handicaps.

L'intégration devient une réalité quand une personne ayant des incapacités peut parvenir au degré de participation auquel elle aspire dans la vie en société.

Une personne ayant une incapacité doit pouvoir se débrouiller comme une personne sans incapacité.

L'intégration physique ou fonctionnelle

Dans la mesure du possible, une personne ayant une incapacité doit pouvoir se débrouiller comme une personne sans incapacité. Pour cela, il lui faudra disposer d'un matériel, d'un équipement, de techniques et d'une formation qui favoriseront la réhabilitation.

Par exemple, une personne ayant une déficience physique aura besoin d'un fauteuil roulant ou d'une prothèse pour se déplacer. Une personne non-voyante aura besoin d'une canne blanche ou d'un chien-guide, et d'avoir accès aux médias substituts (le braille, les gros caractères, les documents sur disquettes ou cassettes audio). Une personne malentendante aura peut-être besoin d'un appareil auditif et d'apprendre à lire sur les lèvres.

En plus, la société doit fournir aux personnes qui ont une déficience la possibilité de se servir de ce matériel ou de ces techniques. Une personne en fauteuil roulant est encore handicapée si elle ne peut pas accéder aux bibliothèques, aux restaurants, aux magasins, aux musées, etc. Un scout en fauteuil roulant reste handicapé s'il ne peut pas participer aux activités normales de la troupe comme le camp. Connaître le braille ne sert pas à grand-chose si, dans les lieux publics, les indications ne sont pas reproduites en braille.

Le cadre de vie créé par l'homme peut être modifié pour faciliter l'intégration fonctionnelle.

Le cadre de vie n'est pas une donnée immuable dont les personnes ayant une déficience doivent s'accommoder. Dans la plupart des cas, ce cadre a été créé par l'homme et peut être modifié. Les bâtiments, les transports publics, les camps scouts et les lieux de rencontre peuvent devenir accessibles aux personnes dont la mobilité est réduite. Pourquoi certains manuels scouts ne seraient-ils pas transcrits en braille ou enregistrés sur cassettes à l'intention des personnes non-voyantes? Pourquoi n'y aurait-il pas, dans les sessions de formation, un interprète utilisant le langage par signes à l'intention des personnes sourdes?

L'intégration sociale

Le plus difficile en matière d'intégration, c'est l'intégration sociale.

Le plus difficile en matière d'intégration, c'est l'intégration sociale. Les personnes qui ont une déficience ne sont vraiment intégrées socialement que quand:

- elles font partie d'une communauté réunissant des personnes ayant une déficience et des personnes sans déficience,
- elles ont des contacts réguliers et spontanés avec les personnes sans déficience,
- elles sentent qu'elles appartiennent au groupe.

FORMATION MODULAIRE

L'intégration sociale des personnes vivant en institution est particulièrement difficile à réaliser. Une unité scoutie à l'œuvre dans une telle institution ne parviendra, par exemple, à réaliser l'intégration sociale des jeunes qu'en favorisant le contact régulier avec d'autres scouts et responsables en dehors de l'institution.

Voici un autre exemple. Un scout avec une déficience peut être physiquement intégré à une unité scoutie régulière, mais s'il est incapable d'obtenir les brevets ou les badges de compétences en raison de sa déficience, il restera «handicapé», enfermé dans le rôle de celui «qui n'est pas comme les autres».

L'intégration sociale exige une action individuelle et collective. En tant que membres de la société, les scouts peuvent:

- contribuer à faire comprendre au public ce qu'est le handicap;
- développer dans leurs propres programmes des activités de sensibilisation de tous les scouts au handicap;
- les amener à une meilleure compréhension des besoins et des capacités des personnes ayant une déficience.

Individuellement, chaque scout peut:

- apprendre à s'exprimer de manière objective et avec exactitude au sujet des personnes ayant une déficience,
- lutter contre les attitudes d'exclusion,
- sensibiliser son entourage à l'existence des barrières légales, administratives, architecturales et de comportement auxquelles se heurtent les personnes ayant une déficience,
- apprendre le langage des signes pour communiquer avec les personnes ayant une déficience auditive qui l'utilisent.

Un défi réaliste qui repose sur une attitude compréhensive avant tout

Des milliers d'unités scouties dans le monde ont réussi à relever le défi de l'intégration de jeunes ayant une déficience dans le scoutisme. Comment expliquer cette réussite?

Probablement à partir du concept même d'intégration, puisque que celui-ci ne prétend pas qu'un jeune ayant une déficience est comme tout le monde, mais a seulement des besoins particuliers auxquels on peut répondre au prix de quelques changements et avec une attitude compréhensive.

Un scout avec une déficience qui est incapable d'obtenir les brevets ou les badges de compétences en raison de sa déficience restera «handicapé».

Des milliers d'unités scouties dans le monde ont réussi à relever le défi de l'intégration de jeunes ayant une déficience dans le scoutisme.

L'intégration des jeunes avec une déficience dans le scoutisme n'est pas un «service», c'est une manière de vivre ensemble, malgré les différences, dans un même environnement.

L'accueil et l'intégration d'un jeune ayant une déficience dans une unité scoute est un processus graduel et dynamique qui implique tant les jeunes et les adultes de l'unité que l'entourage du jeune lui-même.

L'intégration des jeunes avec une déficience dans le scoutisme n'est pas un «service», c'est une manière de vivre ensemble, malgré les différences, dans un même environnement. En ce sens, c'est une manière spontanée et naturelle de vivre avec des jeunes ayant certes des incapacités, mais aussi des aptitudes.

La société et les unités scoutistes sont en mesure d'accueillir les jeunes avec des incapacités. Si l'on veut réussir l'intégration, il ne faut pas chercher à dissimuler les différences, mais à relever le défi que posent les déficiences.

7. Le processus d'intégration d'un jeune ayant une déficience dans une unité scoute

Le moment le plus propice

L'accueil et l'intégration d'un jeune ayant une déficience dans une unité scoute ne sauraient s'improviser. C'est un processus graduel et dynamique qui implique tant les jeunes et les adultes de l'unité que l'entourage du jeune lui-même. C'est également le résultat d'une décision collective réfléchie, qui permet de se donner les meilleurs atouts pour réussir l'intégration. Ce processus dépend par ailleurs de certaines variables:

- la nature de la déficience et les incapacités du jeune,
- la formation des adultes éducateurs,
- l'âge du jeune,
- l'époque de l'année,
- l'expérience scoute des adultes éducateurs,
- l'expérience scoute des jeunes,
- la disponibilité des ressources extérieures.

Nous verrons ces variables au fil de la description du processus, mais qu'il soit permis en commençant de s'attarder sur la période de l'année. Il y a des avantages et des inconvénients à accueillir un jeune ayant une déficience selon qu'il s'agit du début de l'année scoute (septembre) ou d'une période ultérieure.

Au début de l'année, l'unité accueille habituellement plusieurs nouveaux. Le jeune ayant une déficience sera l'un d'entre eux. Et comme les autres, et en même temps qu'eux, il aura à s'intégrer dans le scoutisme, plus particulièrement dans la branche de son groupe d'âge, jusqu'à ce qu'il soit prêt à faire sa promesse quelques mois plus tard. C'est peut-être un avantage, car il ne sera pas le seul à devoir faire des efforts d'intégration et il attirera moins l'attention comme «curiosité».

En revanche, il est possible qu'il n'obtienne pas toute l'attention voulue, surtout de la part des adultes éducateurs. L'accueil d'un jeune ayant une déficience en début d'année peut demander un surcroît de disponibilité des adultes.

Si l'accueil se produit plus tard, il y a là aussi des avantages et des inconvénients. L'unité est bien constituée, les équipes sont formées, les jeunes ont eu le temps de se préparer à accueillir ce nouveau qui n'est pas tout à fait comme eux.

Toutefois, l'intégration n'en sera pas pour autant facilitée. Le jeune devra faire sa place non seulement dans l'unité, mais aussi dans une équipe qui a déjà un mode de fonctionnement et développé un certain esprit. Il aura peut-être le sentiment d'être en retard sur les autres dans sa progression scout; par exemple, il ne sera invité à faire sa promesse que bien après les autres. Il sera peut-être aussi l'objet d'une trop grande attention.

Il n'est pas conseillé d'accueillir un jeune ayant une déficience dans les derniers mois de l'année scout ou quelques semaines avant le camp d'été. Mais, en dehors cette période, il n'y a pas de moment idéal ou nettement plus favorable. Il appartient à l'équipe d'adultes éducateurs d'en discuter pour faire le choix qui offrira les meilleures conditions, en tenant compte de toutes les autres variables.

On peut également se demander si une unité peut accueillir plus d'un jeune ayant une déficience au même moment. C'est une autre question à laquelle on ne peut répondre sans nuances. Disons qu'une unité qui n'a jamais tenté cette expérience devrait être prudente face à une telle éventualité. Ici aussi, bien des facteurs entrent en ligne de compte :

- Les jeunes à accueillir ont-ils les mêmes type et degré de déficience ?
- Quelle est la disponibilité de l'équipe d'adultes éducateurs ?
- Quelle est la période de l'année ?

Une unité qui a déjà fait une expérience d'intégration réussie ou qui compte un jeune ayant une déficience dans ses rangs dispose sans doute de meilleures garanties pour accueillir de nouveaux jeunes. Mais rien ne dit que toutes les expériences d'intégration se ressemblent.

La préparation de l'équipe d'animation

Au départ, certains facteurs applicables à l'équipe d'adultes éducateurs favoriseront le succès de toute expérience. Idéalement, l'équipe d'adultes éducateurs est bien soudée, elle travaille ensemble depuis plus d'un an, elle connaît très bien le scoutisme et le programme des jeunes. Le responsable est titulaire du Badge de Bois, les autres adultes sont au moins en processus de formation pour obtenir également

L'accueil d'un jeune ayant une déficience en début d'année peut demander un surcroît de disponibilité des adultes.

Il n'est pas conseillé d'accueillir un jeune ayant une déficience dans les derniers mois de l'année scout ou quelques semaines avant le camp d'été.

Pour accueillir avec succès un jeune ayant une déficience, il est important qu'il n'y ait aucun conflit permanent entre les adultes de l'équipe d'animation.

Les membres de l'équipe d'adultes éducateurs devront suivre une certaine formation et s'informer.

Formation et information sont deux clés qui conduiront l'équipe d'animation à une décision avisée.

Pour recruter un jeune ayant une déficience, on peut commencer par explorer le milieu scout lui-même, le groupe aussi bien que l'unité.

ce brevet de compétence en éducation scout. Il est important qu'il n'y ait aucun conflit permanent entre les adultes de l'équipe.

Ce sont là des conditions qu'on pourrait qualifier de générales. Plus particulièrement, les membres de l'équipe d'adultes éducateurs devront suivre une certaine formation et s'informer. Sur le plan de la formation, le présent module peut servir de base. Au moins un des adultes doit avoir assimilé ce module et il est souhaitable que les autres l'aient lu. Une bonne soirée de discussion sur le contenu de ce module peut d'ailleurs amorcer la démarche.

Le présent module ne suffira pas pourtant, car il n'aborde pas suffisamment en détail les particularités de chacune des déficiences ou de situations de handicap. Les adultes éducateurs pourront s'informer par:

- des lectures spécialisées,
- la consultation de spécialistes,
- des rencontres avec des parents de jeunes ayant une déficience ou avec d'autres adultes qui interviennent auprès d'eux.

Formation et information sont deux clés qui conduiront l'équipe d'adultes éducateurs à une décision avisée. Celle-ci peut inclure les éléments suivants:

- jeune à recruter (type et degré de déficience, approche);
- moment le plus propice de l'accueil;
- désignation d'un responsable du projet d'intégration;
- budget supplémentaire à requérir s'il y a lieu (par exemple dans le cas où il faudrait faire des aménagements).

En ce qui concerne le responsable du projet, il ne s'agit pas de reporter toute la responsabilité sur cette personne. Mais il appartiendra à cette dernière d'obtenir les compléments d'information nécessaires, de prendre les initiatives des contacts (avec spécialistes, institutions et parents s'il y a lieu), de suivre une formation particulière au besoin et d'informer le milieu de ce projet.

La sélection et le recrutement d'un jeune

On peut choisir une déficience ou une catégorie de déficience sur laquelle on a suffisamment d'information, puis tenter de trouver un jeune ayant cette déficience tout comme on peut chercher un jeune atteint d'une déficience, quitte à s'informer ensuite. Où peut-on faire un tel recrutement ?

On peut d'abord explorer le milieu scout lui-même, le groupe aussi bien que l'unité. Les adultes du groupe connaissent-ils un jeune ayant une déficience qui pourrait être intéressé? Les jeunes de l'unité eux-mêmes en connaissent-ils un dans leur entourage (fa-

mille, école, amis)? On peut aussi s'adresser à la communauté locale: école, municipalité (service des loisirs), paroisse, clubs sociaux... On peut par ailleurs contacter des organismes spécialisés qui servent ou représentent les personnes ayant une déficience.

Il est à noter qu'il vaut mieux chercher dans des milieux où des jeunes ayant une déficience se trouvent déjà intégrés que dans des milieux institutionnels qui n'accueillent que des personnes ayant une déficience. Il est certain que l'intégration dans le scoutisme sera grandement facilitée si le jeune a déjà vécu des expériences d'intégration dans d'autres milieux.

Bien entendu, il est primordial d'obtenir le consentement des parents ou tuteurs du jeune visé. Ces personnes constitueront d'ailleurs les plus importantes des ressources pour réussir l'intégration.

La préparation du jeune

Le contact avec le jeune lui-même peut se faire de diverses façons, selon son âge, son milieu et les circonstances. Le responsable du projet peut le rencontrer dans son milieu, préférablement en présence de ses parents, mais ce n'est pas nécessaire. On peut imaginer, à l'âge adolescent par exemple, une rencontre où un ou quelques scouts inviteraient directement le jeune à se joindre à eux.

L'important est de créer chez le jeune le désir de faire l'expérience, de susciter chez lui une grande curiosité, de lui donner le goût de venir voir. Tout comme les autres jeunes qui adhèrent au Mouvement scout, le jeune ayant une déficience doit se sentir tout à fait libre de faire du scoutisme et cela quel que soit son âge.

Il y a de multiples façons de présenter le scoutisme, mais pour des jeunes les images sont importantes. Films, vidéos, photos seront donc mis à contribution pour montrer divers aspects de la vie scout qui l'attendent. Ces images peuvent être plus convaincantes que la participation à une réunion scout dans un sous-sol d'église peu invitant où se déroulent des rites un peu trop étranges aux yeux du jeune. C'est pourquoi la participation à une première réunion doit être précédée d'informations attrayantes sur le scoutisme. On en profitera aussi pour renseigner les parents sur le Mouvement scout.

Si le candidat visé est un jeune ayant une déficience visuelle ou auditive, on peut lui demander quelle serait la meilleure façon de lui présenter la documentation. Par exemple, un jeune qui est aveugle pourrait demander que quelqu'un lui décrive verbalement ce qui est présenté dans le film. Un autre jeune ayant une déficience auditive pourrait choisir de regarder des photos une à une et, à chaque photo, de tourner son regard vers la personne qui les lui présente afin qu'elle lui donne une description de la photo ou une explication; il est en effet impossible de regarder un film ou une photo et de lire sur les lèvres en même temps. Si on désire projeter un film, vérifier si une

Il est primordial d'obtenir le consentement des parents ou tuteurs du jeune visé.

L'important est de créer chez le jeune le désir de faire l'expérience, de susciter chez lui une grande curiosité, de lui donner le goût de venir voir.

version sous-titrée ou codée pour les personnes ayant une déficience auditive ne serait pas disponible.

La préparation des jeunes de l'unité

Ici encore il faut tenir compte de plusieurs facteurs:

- l'âge des jeunes de l'unité,
- le type et le degré de la déficience du jeune à intégrer,
- le temps qui peut être alloué,
- les ressources internes et celles de la communauté.

La sensibilisation des membres de l'unité peut se faire de plusieurs façons:

- discussions de groupe,
- visionnement de vidéos (voir la section *Sources et ressources*),
- participation à des activités adaptées, par exemple des sports adaptés comme le «goalball» ou le basket-ball en fauteuil roulant,
- participation à une activité de simulation (voir page suivante),
- invitation de conférenciers ayant une déficience,
- invitation d'adultes dans le scoutisme qui ont déjà vécu une expérience d'intégration,
- invitation de scouts ayant une déficience à parler de leur intégration.

Les jeunes de l'unité peuvent également assister à des manifestations auxquelles participent des personnes ayant une déficience, par exemple des épreuves olympiques spéciales.

La meilleure façon de sensibiliser, c'est le contact direct avec des personnes ayant une déficience. Il faut que les jeunes aient la possibilité de leur poser des questions et entrevoient les capacités de ces personnes plutôt que leurs incapacités.

L'accueil du jeune

L'accueil d'un jeune ayant une déficience doit être effectué en fonction de l'information personnelle et technique communiquée au préalable. C'est essentiel parce que chaque personne ayant une déficience est un individu avec ses propres capacités, incapacités, expérience, système de support, etc.

Le niveau d'acceptation de sa déficience dépend de plusieurs facteurs, incluant l'âge du jeune à l'apparition de la déficience, la réaction de sa famille et de son entourage (par exemple, une tendance à surprotéger), et le type et degré des incapacités.

La meilleure façon de sensibiliser, c'est le contact direct avec des personnes ayant une déficience.

Activité suggérée SIMULATION D'UNE DÉFICIENCE

- Durée:** variable
- Âge:** 10 ans et plus (cet exercice n'est pas un jeu et il faut que les participants puissent répondre aux questions posées pendant la période de rétroaction). **Note.** Les adultes en apprentissage peuvent aussi effectuer cet exercice.
- Matériel:** simulateurs de basse vision, bandeaux, protège-oreilles ou bouchons pour oreilles, béquilles, poids à attacher aux chevilles ou aux poignets, fauteuils roulants si possible...
- Activité:** définissez un parcours avec obstacles que chacun pourra expérimenter avec le matériel de simulation. Par exemple, un jeune, les yeux bandés, devra se servir d'une canne blanche pour aller chercher quelques objets distribués dans divers endroits.
- Objectifs:** amener les participants à identifier les obstacles auxquels doivent faire face les personnes ayant différents types de déficiences et limitations fonctionnelles;
trouver des moyens pour réduire, voire éliminer ces obstacles.

Explication: l'animateur explique aux participants : «Pendant une courte période, vous allez expérimenter des obstacles que peuvent rencontrer les personnes ayant une déficience. Il existe plusieurs obstacles qui affectent le degré de mobilité d'une personne, son autonomie et l'accès en général. Cet exercice vous permettra de reconnaître par vous-mêmes quelques-uns de ces obstacles qui se trouvent dans l'environnement.»

- Étapes**
1. L'animateur invite les participants à se diviser par groupes de deux.
 2. L'un des deux participants portera le simulateur (ou se déplacera en fauteuil roulant) alors que l'autre lui servira de guide ou d'aide.
 3. Chacun des deux participants expérimentera la déficience en changeant de rôle.
 4. Selon la durée de l'exercice, des consignes écrites peuvent être remises aux participants. Si l'activité dure moins de 15 minutes, l'animateur pourra communiquer les consignes oralement (l'itinéraire que les participants devront effectuer, les obstacles qu'ils devront essayer de surmonter, etc.).

Exemples: aller à la salle de bains, monter et descendre des escaliers, utiliser un ascenseur, écrire ou lire un texte, téléphoner, etc.

Rétroaction après l'activité

Après l'activité, l'animateur demandera à chaque participant de communiquer aux autres ses impressions, les difficultés qu'il a rencontrées et les façons de les réduire, la qualité de l'aide reçue par l'accompagnateur, etc. L'animateur posera les mêmes questions à l'accompagnateur.

Questions: Si vous viviez avec la déficience que vous simuliez, seriez-vous capable de faire toutes les activités du scoutisme ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Quelles pourraient être les adaptations nécessaires ou qui vous seraient utiles ?

Les jeunes ayant une déficience sont avant tout des individus qui, comme tout le monde, ont leur propre caractère, leurs attitudes, leurs goûts et leurs intérêts.

L'application de la pédagogie du projet devrait normalement favoriser l'intégration du jeune ayant une déficience.

Jeunes et adultes éducateurs devront savoir comment se comporter quand le jeune participera à une première réunion. Les consignes générales suivantes s'appliquent au contact d'un jeune ayant une déficience:

- offrez votre aide sans insister;
- demandez comment aider;
- respectez le niveau d'autonomie de la personne;
- montrez que vous êtes à l'aise pour interagir avec la personne – souriez !
- ne présumez de rien – demandez !
- n'hésitez pas à faire répéter le jeune ou à demander des éclaircissements;
- posez des questions relatives à la déficience seulement si elles sont pertinentes;
- dans la mesure du possible, traitez le jeune comme n'importe quel autre jeune.

Souvenez-vous que les jeunes ayant une déficience sont avant tout des individus qui, comme tout le monde, ont leur propre caractère, leurs attitudes, leurs goûts et leurs intérêts. Évitez de généraliser!

Pour les techniques de communication et d'intervention particulières auprès de jeunes ayant des besoins spéciaux, voir la section 8 .

À considérer

Voici une liste de questions à poser aux parents ou au jeune. Cette liste n'est pas exhaustive et les questions à poser vont dépendre du type et du degré de la déficience.

- Le jeune prend-t-il des médicaments ?
- Est-ce que ces médicaments ont des effets secondaires qu'il serait important de connaître ?
- Est-ce qu'il se fatigue rapidement ?
- Supporte-t-il bien la chaleur ou le froid ?
- Est-ce qu'il a besoin d'aide pour aller à la salle de bains ? Pour manger ? Pour s'habiller ?
- Suit-il un régime alimentaire particulier ?
- Est-ce qu'il a des problèmes de comportement et, si oui, comment y faire face ?

La participation aux activités

L'application de la pédagogie du projet préconisée par l'Association des Scouts du Canada devrait normalement favoriser l'intégration du jeune ayant une déficience. Cette pédagogie, on le sait, repose sur l'écoute individuelle de chaque jeune et sur la prise en compte de ses besoins, tout en l'incitant à participer activement à chacune des étapes de chaque projet vécu dans l'unité. (Voir le module ANI 1026 *Programme des jeunes 1*, pages 20 à 24)

FORMATION MODULAIRE

Pour assurer le participation maximum d'un jeune ayant une déficience, il faut considérer les obstacles potentiels et trouver des solutions créatives pour les surmonter.

On peut classer les obstacles en quatre catégories:

- 1- **OBSTACLES PHYSIQUES :** structures ou constructions qui empêchent une personne d'accéder physiquement à un environnement ou à des activités, ou qui la gênent dans ses efforts pour y avoir accès. Exemples: marches d'escalier, mobilier disposé de façon à ne pas permettre le passage, pentes abruptes, manque de rampes et d'ascenseurs, mobilier trop haut (tables, comptoirs, fontaines, etc.), toilettes inaccessibles ou non adaptées, éclairage insuffisant pour les personnes avec une vision réduite ou celles qui lisent sur les lèvres...
- 2- **OBSTACLES LIÉS À LA COMMUNICATION :** obstacles qui surviennent lorsqu'une personne éprouve de la difficulté à accéder à de l'information dans un format utilisable ou est incapable d'y accéder. Alternatives à l'information écrite: cassettes audio, disquettes, gros caractères et codage vidéo.
- 3- **OBSTACLES SYSTÉMIQUES :** se produisent par l'application de politiques ou par des pratiques qui établissent involontairement une discrimination qui élimine des groupes de gens lors d'une sélection. Dans le scoutisme, ce peut être le cas de certaines exigences pour l'attribution de badges ou de brevets. Il faut alors faire preuve d'une certaine flexibilité dans ces exigences, ce que la pédagogie scoutie autorise d'ailleurs en proposant qu'on adapte les critères aux besoins et capacités de chaque jeune. Dans le but d'un traitement juste et équitable, souvenez-vous que «égal» ne veut pas dire nécessairement «identique».
- 4- **OBSTACLES LIÉS AUX ATTITUDES ET COMPORTEMENTS :** convictions ou perceptions erronées concernant la capacité ou la qualité de vie d'une autre personne, ce qui entraîne un traitement injuste. Exemples: la surprotection, le manque de flexibilité, le manque de créativité pour surmonter les obstacles et la pitié.

Si le jeune utilise un fauteuil roulant, il sera peut-être opportun, dans certaines circonstances, de le transférer de son fauteuil roulant à un autre siège ou par terre (par exemple, pour rejoindre ses amis assis autour d'un feu de camp).

Voici quelques conseils importants pour ce type de transfert:

- demandez au jeune comment procéder;
- si vous n'êtes pas capable d'effectuer le transfert tout seul, demandez de l'aide;
- gardez les genoux fléchis et le dos droit;

- tenez le jeune le plus près possible de vous;
- informez le jeune de chaque action avant de l'exécuter;
- procédez lentement et doucement;
- vérifiez si le jeune est installé confortablement après le transfert.

La progression personnelle

Les différents itinéraires de progression proposés dans le Programme des jeunes de l'Association des Scouts du Canada prévoient tous un parcours personnel, adapté aux capacités de chacun, et un accompagnement individualisé. Le jeune ayant une déficience sera donc tout à fait sur le même plan que les autres, appelé à fixer lui-même, avec l'aide d'un adulte, ses objectifs et son rythme de progression.

En ce qui concerne les brevets ou les badges de compétences, le jeune et l'adulte éducateur devront peut-être s'efforcer de trouver des équivalences en fonction de la déficience du jeune.

En ce qui concerne les brevets ou les badges de compétences, le jeune et l'adulte éducateur devront peut-être s'efforcer de trouver des équivalences en fonction de la déficience du jeune. La possibilité de sélectionner ses propres défis dans une liste d'exigences ou d'activités offre au jeune une excellente occasion de découvrir le secteur d'intérêt qui mettrait à profit toutes ses capacités.

Certains défis peuvent être rattachés à la déficience du jeune, notamment en vue de sensibiliser les autres à cette déficience. Par exemple, un jeune choisit d'expliquer une procédure en cas d'urgence pour obtenir le badge Débrouillardise; pourquoi n'inclurait-il pas, dans sa présentation, l'information sur le moyen d'avertir et d'aider une personne en fauteuil roulant, ou une personne sourde ou aveugle ? Pour un brevet Jeux et Sports, il peut expliquer et montrer un jeu ou un sport adapté et parler d'athlètes reconnus qui ont des déficiences.

Pour les activités qui requièrent de la construction ou des graphiques, le jeune peut utiliser les adaptations ou les aides techniques qui lui permettent d'accomplir certaines tâches. Le jeune sera probablement en mesure de trouver des solutions avec l'aide d'un adulte créatif et ouvert.

Le jeune qui a une déficience et des limitations fonctionnelles ne doit pas se concentrer exclusivement sur des sujets ou des défis reliés à sa déficience.

Le jeune qui a une déficience et des limitations fonctionnelles ne doit cependant pas se concentrer exclusivement sur des sujets ou des défis reliés à sa déficience. Il est d'ailleurs peu probable que le jeune veuille toujours mettre l'accent sur sa déficience. Au contraire, il est important pour lui de relever des défis semblables à ceux qui sont proposés aux autres. Il est aussi important de mettre en valeur les similitudes et affinités que les jeunes peuvent avoir entre eux que de mettre l'accent sur les différences.

Lors des cérémonies et activités spéciales, on doit s'assurer que les lieux seront accessibles à tous, incluant d'autres jeunes ayant une déficience qui pourraient y être invités.

L'effet d'une intégration réussie

L'intégration sera réussie si le jeune manifeste un intérêt et un plaisir évident à poursuivre sa progression dans le scoutisme après plusieurs mois. Intégration signifie également que le jeune occupe la place qui lui revient au sein de l'unité; s'il s'y sent bien, c'est habituellement parce que les autres l'acceptent tel qu'il est, le considèrent comme un scout à part entière.

Le bénéfice est multiple. Pour le jeune lui-même bien entendu, mais aussi pour les autres scouts de l'unité, qui ont pu faire un pas important dans la compréhension des différences et l'ouverture aux autres. Pour l'équipe d'adultes éducateurs également, sur le plan de la fierté et de la satisfaction d'un défi relevé tout autant que sur celui de l'ouverture.

Par effet de rayonnement, l'intégration réussie d'un jeune ayant une déficience peut entraîner d'autres unités à accueillir et à intégrer des jeunes ayant une déficience, ou encore la même unité à en accueillir d'autres.

Dans l'histoire de notre scoutisme, nous retrouvons quelques exemples d'intégration réussie comme celle de Pierre Quesnel, un adulte de Pointe-Gatineau qui, malgré la sclérose en plaques, a aidé à fonder un poste Pionniers. Pierre a été félicité par le Gouverneur général et Chef scout du Canada Son Excellence Edward Schreyer alors que son poste recevait le badge Annapurna le 13 septembre 1980.

Pour Michel Charette, qui se déplace en fauteuil roulant, sa déficience n'a jamais été un défi insurmontable. Atteint de paralysie cérébrale lourde (paralysie complète de tout un côté du corps, vue très faible avec difficulté d'élocution), Michel a pu s'intégrer dans une troupe Éclaireurs et il a trouvé dans le scoutisme un idéal de vie; sa participation fut grandement appréciée au sein de son unité³.

L'intégration sera réussie si le jeune manifeste un intérêt et un plaisir évident à poursuivre sa progression dans le scoutisme après plusieurs mois.

Par effet de rayonnement, l'intégration réussie d'un jeune ayant une déficience peut entraîner d'autres unités à accueillir et à intégrer des jeunes ayant une déficience, ou encore la même unité à en accueillir d'autres.

³ Ces deux exemples proviennent d'un reportage publié dans *Télé-scout* lors de l'Année internationale des personnes handicapées (n° 61, décembre 1980).

8. Notes sur quelques déficiences particulières

Des jeunes ayant une déficience visuelle

À propos de cette déficience

Seulement 10 % des personnes qui ont une déficience visuelle sont complètement aveugles. La plupart des personnes qui sont reconnues comme aveugles ont un résidu de vision. Quel est le résidu de vision et quelles sont les différences ? Cela varie beaucoup d'une personne à une autre.

Quelques personnes ont une vision tubulaire, certaines ont une vision périphérique. D'autres sont à l'opposé, limitées à une vision au centre. Les personnes atteintes de cataractes gardent une vision globale mais obscurcie; c'est comme si elles regardaient à travers une fenêtre embuée. Ce sont là des exemples qui démontrent différents degrés ou types de perte de vision.

Ne présumez pas que tous les jeunes ayant une déficience visuelle connaissent et utilisent le braille pour la lecture. Il existe d'autres possibilités en médias substituts, comme les documents imprimés en gros caractères, les disquettes et les cassettes audio.

Pour interagir avec ces jeunes

- Identifiez-vous.
- Demandez SI et COMMENT vous pouvez aider.
- Offrez votre bras lorsque vous guidez la personne.
- Ne touchez pas au chien guide, ne le distrayez pas.
- Soyez clair et précis lorsque vous donnez des renseignements ou des consignes.
- Offrez les documents en médias substituts.

Des jeunes ayant une déficience auditive

À propos de cette déficience

La déficience auditive est invisible et peut correspondre à davantage que la privation de stimuli sonores. Les personnes qui ont une déficience auditive expérimentent une perte d'interaction sociale, un manque de communication et une difficulté d'accès à l'information.

Plusieurs termes sont utilisés pour désigner les personnes qui souffrent d'une perte de l'audition: personne malentendante, sourde, personne qui a une déficience auditive...

Comme les autres déficiences, la déficience auditive se manifeste de nombreuses façons et à plusieurs degrés. Ce qu'il est important de

FORMATION MODULAIRE

se rappeler, c'est que la personne qui en est affectée n'entend pas normalement et doit avoir recours à des adaptations pour pouvoir communiquer. À ce sujet, il est à noter que la plupart des gens qui utilisent la lecture labiale (lecture sur les lèvres) captent moins de 50% de tout ce qu'on leur dit.

Les aides techniques comme le contrôle du volume, le téléphone adapté pour les personnes qui ont une déficience auditive (ATS) et le service de relais Bell permettent la communication par téléphone.

Pour interagir avec ces jeunes

- Assurez-vous d'avoir l'attention du jeune avant de parler.
- Faites face au jeune à qui vous vous adressez.
- Demandez comment vous pouvez améliorer la communication.
- Assurez-vous d'avoir été bien compris.
- Répétez, reformulez ou écrivez si nécessaire.

Des jeunes ayant une déficience intellectuelle

À propos de cette déficience

La déficience intellectuelle est une capacité limitée et permanente d'apprendre qui se caractérise par un développement insuffisant de l'intelligence qui entraîne une difficulté (une grande difficulté quelquefois) à faire face à ce que nous considérons comme le quotidien. Il existe quatre niveaux de déficience intellectuelle: léger, moyen, sévère et profond. La majorité des personnes atteintes se situent au niveau léger.

Il y a souvent de la confusion entre la déficience intellectuelle et la maladie mentale. Le seul point que ces deux déficiences ont en commun, c'est qu'elles impliquent toutes les deux un problème au niveau du cerveau, mais même là, il y a de grandes différences. En voici quelques-unes :

MALADIE MENTALE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
Impact négatif sur l'équilibre affectif	Capacité intellectuelle limitée (apprentissage)
Confusion dans la perception de la réalité vs l'imaginaire	Quotient intellectuel en bas de 70 (100 est le Q.I. moyen)
Souvent curable (contrôlé par médicament et/ou thérapie)	Stable et non curable

Pour interagir avec ces jeunes

- Utilisez des mots simples.
- Formulez des phrases courtes.
- Vérifiez que votre message a été bien compris.
- Soyez prêt à répéter ou à reformuler.
- Donnez un seul renseignement à la fois.
- Soyez patient.

Des jeunes ayant une déficience physique

À propos de cette déficience

Il existe plusieurs types et degrés de déficience physique, qui ne requièrent pas toutes l'utilisation d'un fauteuil roulant. Les personnes amputées (membres supérieurs), celles qui sont atteintes d'arthrite ainsi que les petites personnes (anciennement appelées «nains») peuvent généralement se déplacer sans fauteuil roulant.

Certaines déficiences physiques sont stables, d'autres sont évolutives. La paralysie cérébrale et le spina-bifida sont des exemples de déficiences à caractère stable. La sclérose en plaques et la dystrophie musculaire sont des déficiences à caractère évolutif.

Le jeune qui est membre d'une unité scoutie pendant quelques années peut vivre des changements dans sa condition physique et dans ses incapacités. L'adulte éducateur et le jeune pourront prévoir ensemble les adaptations requises.

Pour interagir avec ces jeunes

- Demandez SI et COMMENT vous pouvez aider.
- Prenez le temps de bien comprendre.
- Évitez de toucher inutilement le fauteuil roulant du jeune, car celui-ci est une extension de son espace personnel.
- Portez une attention particulière à l'accessibilité des activités et des lieux.

Des jeunes atteints de paralysie cérébrale

À propos de la paralysie cérébrale

La paralysie cérébrale est un syndrome neurologique non évolutif. Elle est caractérisée principalement par des perturbations des fonctions motrices, quelquefois des facultés sensorielles et parfois intellectuelles. La paralysie cérébrale peut être causée par des maladies ou infections de la mère durant la grossesse, comme la rubéole, mais elle est le plus souvent causée par un manque d'oxygène au cerveau au moment de la naissance.

FORMATION MODULAIRE

La paralysie cérébrale se manifeste généralement par une déficience du contrôle musculaire au niveau des membres et du tronc. Elle peut produire des troubles de la contraction des muscles qui commandent les yeux et des muscles de la bouche, ce qui affecte la vue et la parole.

Les limitations fonctionnelles ou incapacités des personnes qui sont atteintes de paralysie cérébrale peuvent varier considérablement selon l'étendue des lésions au cerveau. En voici quelques-unes:

- manque de contrôle musculaire;
- difficulté d'élocution;
- manque de coordination et d'équilibre;
- problèmes de spasticité ou de tremblements;
- problèmes de la vue et de l'audition.

Des jeunes ayant une difficulté d'élocution

Cette catégorie renvoie aux personnes qui bégaiement et à celles dont le langage est affecté par une perte de l'audition ou par certaines conditions physiques comme la paralysie cérébrale. Comme toutes les autres catégories de déficiences, les difficultés d'élocution varient grandement en intensité. Certaines personnes ont des difficultés graves d'élocution et doivent communiquer avec des tableaux de communication ou à l'aide d'autres appareils.

Pour faciliter la communication:

- ne supposez pas que la personne a une déficience intellectuelle, car la grande majorité n'en ont pas;
- ne faites pas semblant d'avoir compris ce que la personne vous a dit;
- n'hésitez pas à demander à la personne de répéter;
- lorsque c'est possible, formulez des questions auxquelles on peut répondre par «oui» ou «non»;
- soyez patient.

Des jeunes atteints d'épilepsie

À propos de l'épilepsie

L'épilepsie est une affection neurologique chronique caractérisée par des décharges excessives de neurones cérébraux, dont les causes sont diverses, et qui se traduit par des manifestations intermittentes (crises).

Dans la plupart des cas, on arrive à contrôler les crises d'épilepsie avec des médicaments anticonvulsions. Dans 50 % des cas, les médicaments éliminent complètement les crises, dans 30 % des cas, les crises sont réduites en intensité et en fréquence au point où la personne peut vivre et travailler normalement. Pour les derniers 20 %, l'organisme résiste aux médicaments ou encore il faudrait une dose

tellement forte qu'il est préférable d'opter pour un contrôle partiel en réduisant la dose.

Que faire en cas de crise ?

- Vérifiez si la personne porte un bracelet ou un collier médical d'identification d'urgence.
- Restez calme. Une crise ne peut pas être arrêtée une fois qu'elle a commencé. La laisser suivre son cours.
- Ne pas essayer de faire reprendre connaissance à la victime.
- Étendre la personne confortablement sur le plancher et desserrer ses vêtements.
- L'intervention durant la crise devrait se limiter à essayer d'empêcher que la victime ne se frappe la tête ou le corps contre des objets.
- Tournez la victime sur le côté afin que la salive s'écoule de sa bouche.
- *N'insérez rien entre les dents de la victime.*
- N'ayez pas peur si la victime semble cesser de respirer.
- Une fois la crise terminée et la personne détendue, on devrait lui permettre de dormir ou de se reposer si elle le désire.

PÉDAGOGIE

Ce module contient de l'information et des suggestions pratiques pour faciliter l'accueil et l'intégration des jeunes ayant différentes déficiences dans une unité scout. Parce que chaque individu et chaque situation sont différents, les adultes pourront, s'ils le veulent, compléter leur apprentissage à l'aide des suggestions suivantes:

- Discutez avec des adultes dans le scoutisme qui ont vécu l'intégration d'un jeune ayant une déficience; posez-leur des questions sur les principaux problèmes qu'ils ont dû surmonter.
- Obtenez des informations sur les déficiences qui vous intéressent en vous adressant à des organismes spécialisés (voir *Sources et ressources*, page suivante).
- Assistez à des activités sportives ou autres activités pour les personnes ayant une déficience et offrez vos services comme bénévole.
- Inscrivez-vous à une session ou à un atelier de formation à l'accueil des personnes ayant une déficience; ces ateliers sont animés par des formateurs qui vivent avec une déficience.
- Visionnez des vidéos sur les sujets pertinents (voir *Sources et ressources*).
- Faites l'évaluation de l'accessibilité des endroits les plus fréquentés par les unités scout (locaux, camps, salles de cérémonies, etc.).
- Suivez un cours de langage gestuel.
- Participez à une activité de simulation (voir page 16).

SOURCES ET RESSOURCES

Ce module a été produit avec la précieuse collaboration de HANDIDACTIS, un organisme de formation à l'accueil des personnes ayant une déficience. L'Association des Scouts du Canada remercie tout particulièrement Jocelyne Michel, directrice générale par intérim, et Tina Mintz, recherchiste et rédactrice.

HANDIDACTIS est un organisme sans but lucratif issu du milieu des personnes ayant des déficiences, qui offre des services de formation et de sensibilisation (en français et en anglais) concernant l'intégration au travail et l'adaptation des services pour les personnes ayant différents types de déficiences.

Handidactis a un bureau à Montréal et un autre à Toronto (coordonnées ci-contre).

Documents

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA, *Intégrer les handicapés*, 1981.

ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT, *C'est possible, dossier d'informations sur la santé et le handicap*, Bureau mondial du scoutisme, 1989.

Organismes

HANDIDACTIS, organisme de formation à l'accueil des personnes ayant une déficience, 525, rue Dominion, bureau 340, 3^e étage, Montréal (Québec), H3J 2B4; téléphone: (514) 933-2739, poste 220; télécopieur: (514) 933-9387. Web: www.pages.infinet.net/handidac. Bureau à Toronto: 1046, Haslam Street, Scarborough (Ont.), M1N 3N7; téléphone: (416) 267-5939; télécopieur: (416) 267-8183.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC, 309, rue Brock, Drummondville (Québec), J2B 1C5; téléphone: (819) 475-8585 ou 1 800 567-1465; télécopieur: (819) 475-8753; courriel: intervention@ophq.gouv.qc.ca. Web: www.ophq.gouv.qc.ca. **Note.** Le site Internet de l'OPHQ permet d'accéder à une foule de ressources, tant sur les plans canadiens et international que québécois.

Déficience visuelle

INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES (INCA), division du Québec, 2155, rue Guy, bureau 750, Montréal (Québec), H3H 2R9; téléphone: (514) 934-4622; télécopieur: (514) 934-2131, courriel: inca_qc@cam.org. Web: www.cnib.ca.

Déficience auditive

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'OUÏE, 271, route Spadina, Toronto (Ontario), M5R 2V3; téléphone: (416) 964-9595; télécopieur: (416) 928-2525; courriel: info@chs.ca.

L'ASSOCIATION DES SOURDS DU CANADA, 251, rue Bank, suite 203, Ottawa (Ontario), K2P 1X3; téléphone: (613) 565-2882; télécopieur: (613) 565-1207; courriel: cad@cad.ca.

FORMATION MODULAIRE

Déficience intellectuelle

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE RÉADAPTATION POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, 601, rue Adoncour, bureau 202, Longueuil (Québec), J4G 2M6; téléphone: (450) 646-7540; télécopieur: (450) 646-7072. Web: www.fqcrpdi.qc.ca.

Maladie mentale

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE, division du Québec, 550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2075, Montréal (Québec), H3A 1B9; téléphone: (514) 849-3291; télécopieur: (514) 849-8372; courriel: acsm@cam.org. Web: www.cam.org/acsm.

Déficience physique

ASSOCIATION DES PARAPLÉGIQUES DU QUÉBEC, 2555, rue Holt, Montréal (Québec), H1Y 1N4; téléphone: (514) 341-7272; télécopieur: (514) 341-8884; courriel: me@modedemploi.qc.ca.

Paralysie cérébrale

ASSOCIATION DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE DU QUÉBEC, 2085, rue Roy, bureau 106, Sherbrooke (Québec), J1K 1B8; téléphone: (819) 829-1144; (819) 829-1121. Web: www.multimania.com/apcqi/.

Épilepsie

ÉPILEPSIE CANADA, 1470, rue Peel, bureau 745, Montréal (Québec), H3A 1T1; téléphone: (514) 845-7855; télécopieur: (514) 845-7866; courriel: epilepsy@epilepsy.ca. Web: www.epilepsy.ca.

Vidéocassettes

Toutes portes ouvertes, vidéo de sensibilisation sur tous les types de déficience, accompagnée d'un guide de l'animateur. Initiative du ministère québécois de la Culture, du Tourisme et des Loisirs. On peut se procurer cette vidéo chez Handidactis (coordonnées à la page précédente).

On peut par ailleurs consulter la vidéothèque de l'Office des personnes handicapées du Québec (coordonnées à la page précédente).

Évaluation formative du module ACCUEIL ET INTÉGRATION DE JEUNES HANDICAPÉS

- Faites la distinction entre le scoutisme d'extension et le scoutisme avec les personnes ayant une déficience. Quels sont les bénéfices de la deuxième approche ?
- Discutez de l'importance d'un vocabulaire approprié en parlant avec une personne ayant une déficience.
- Définissez les termes «déficience», «incapacité» et «handicap» et donnez un exemple pour chacun.
- Comment le scoutisme peut-il avoir un impact sur la prévention, la réhabilitation et l'intégration?
- Décrivez trois étapes du processus d'intégration d'un jeune ayant une déficience dans une unité scoute.
- Indiquez deux actions que les scouts peuvent effectuer en tant que membres de la société pour faciliter l'intégration des jeunes ayant une déficience.
- Citez quatre principes généraux pour l'accueil d'un jeune ayant une déficience.
- Décrivez un type de déficience, ses caractéristiques chez les jeunes, les facteurs dont il faut tenir compte dans un processus d'intégration et quelques ressources conseil disponibles.
- Nommez trois catégories d'obstacles pour les personnes ayant une déficience. Donnez un exemple d'obstacle dans chaque catégorie et des moyens pour surmonter ces obstacles.

Apprentissage pratique

1. Accompagnez un jeune ayant une déficience dans un processus d'intégration au sein d'une unité scoute.
2. Organisez et animez une activité de simulation.
3. Animez une discussion de groupe (les participants peuvent être des adultes dans le scoutisme ou des scouts de plus de 12 ans) après le visionnement d'une vidéo sur un sujet se rapportant aux personnes ayant une déficience.